



Municipalité de Servion

Servion, le 16 janvier 2020

Au Conseil communal
1077 Servion

Préavis municipal no 01-2020

Concernant l'octroi d'un crédit d'étude extrabudgétaire avec demande d'autorisation d'emprunter Fr. 160'000.00 (TVA incluse) en vue de financer :

- **Les frais d'étude et de suivi du chantier de réaménagement de la route cantonale à Servion (RC 636 en traversée de localité).**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

La Route Cantonale, soit l'axe Mézières – Essertes en traversée de Servion, est conçue principalement pour le trafic routier motorisé de transit. Elle comprend peu d'aménagements sûrs et continus pour la mobilité douce. Afin de corriger cette situation, la Municipalité a entrepris, en 2018, une étude de concept avec comme objectifs principaux de mieux desservir les usagers locaux et d'améliorer la sécurité et l'aspect de ce tronçon de route cantonale.

L'étude a été confiée à un groupe de spécialistes qui a analysé les points d'urbanisme, de trafic et d'ingénierie, puis qui a établi des propositions d'aménagement. La Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et les transporteurs publics (TL et CarPostal) ont apporté leur concours. Il en a résulté un projet qui répond aux objectifs communaux et qui est compatible avec les critères des services précités. Celui-ci a été présenté à la commission ad hoc du Conseil communal le 8 mai 2018.

Planning et montant des prestations

La Municipalité souhaite poursuivre la phase d'étude afin de soumettre au Conseil communal un préavis pour les travaux de réaménagement cet automne au plus tard.

Les éléments connus permettent de définir les prestations et de fixer le montant des honoraires d'ingénieurs couvrant l'étude du projet et la direction des travaux qui se montent à **Fr. 160'000.00 (TVA incluse)**.

Les travaux de réaménagement prévus devraient bénéficier de plusieurs subventions aujourd'hui allouables mais dont la pérennité n'est pas garantie. Ces aides financières concernent :

1. Les travaux communaux sur route cantonale en traversée de localité.
2. Les mesures d'assainissement du bruit routier.
3. Les interfaces de transport des voyageurs, en l'occurrence B+R (parc deux-roues – arrêt bus).

Les montants concernés seront déterminés dans le cadre de l'étude du projet.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Servion

- vu le préavis municipal no 01-2020 du 16 janvier 2020,
- entendu le rapport de la commission ad hoc,
- entendu le rapport de la commission des finances,
- considérant que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

dans sa séance du 30 mars 2020 décide

- d'accorder à la Municipalité l'autorisation d'entreprendre l'étude du réaménagement de la route cantonale à Servion (RC 636 en traversée de localité),
- d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 160'000.00 (TVA incluse),
- d'autoriser la Municipalité à emprunter tout ou partie du montant du crédit selon les disponibilités financières de la Commune,
- de reprendre le coût de cette étude dans le futur crédit d'investissement pour la réalisation des travaux,
- en cas de non réalisation, d'amortir cet investissement sur 15 ans, à raison d'un montant annuel de Fr. 10'700.00 par le compte n° 430.331.120.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Cédric Matthey



La Secrétaire

Claudine Burri-Monney

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 27 janvier 2020

**Municipaux responsables : Cédric Matthey, Syndic
Yves Boand, Municipal en charge des routes**